BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE
GARD
30 Septembre 2015

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

La mouche conserve une activité certaine.

Le nombre de captures est non négligeable et le mois d'octobre arrive.

Il ne faut en aucun cas baisser la garde.

La picholine emblématique de notre département est une variété tardive. Vous le saviez ! De fait, nous devons rester vigilant et continuer à la protéger.

En fonction de votre choix stratégique et mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant :http://www.afidol.info/infolive2015

Répartition 2015 des sites de piégeages

Carte du nombre de captures de la semaine du 21 au 27 Septembre

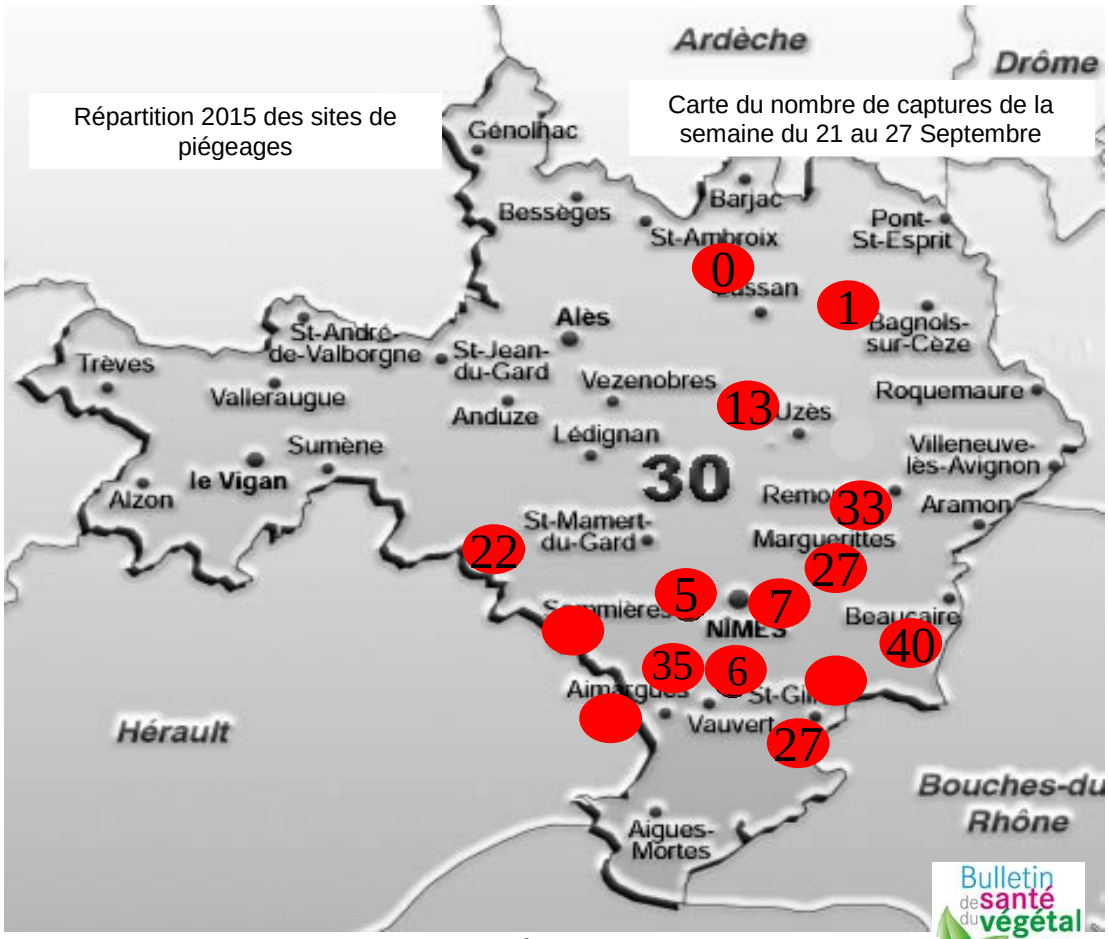

Carte réalisée dans le cadre du : Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

LE GARD CONSEIL GENERAL

la Région Languedoc Roussillon